

# COMMUNE DE CIRON-



## LA LANTERNE

N°82-DECEMBRE 2022

# Les vœux du Conseil Municipal

De Noël au Nouvel An, période joyeuse et festive qui marque la fin de l'année et le début d'une nouvelle, les familles se regroupent, les amis se retrouvent, les maisons s'illuminent, les cadeaux sont distribués pour le bonheur des petits et des grands.

C'est aussi pour beaucoup, une période de vacances où l'on se retrouve en famille.

Nous aurons une pensée pour les personnes seules ou malades, pour celles qui travaillent pour assurer nos moments festifs ou notre sécurité.

Cette pause est propice pour dresser un bilan de l'année qui s'achève et de fixer des priorités pour la nouvelle.

Que retenir de 2022 :

- La fin des restrictions dues à la pandémie de la Covid 19, même si le virus est toujours présent et actif.
- La réélection d'Emmanuel Macron comme président de la République et de François Jolivet comme député de notre circonscription.
- Une activité économique dopée par le plan de relance du gouvernement et de l'Europe.

Mais aussi 2 évènements importants ont marqué l'année et dont les effets continueront à se faire sentir en 2023.

- Le début, en Europe de la Guerre entre la Russie et l'Ukraine.
- L'année la plus chaude que le monde n'ait jamais connu avec, en France, 3 épisodes de canicule, la sécheresse, les orages de grêle et les tornades.

Le premier a entraîné une inflation importante, près de 10% et une instabilité, avec un risque de guerre généralisée.

Le second, du au réchauffement climatique doit entraîner la prise de conscience au niveau mondial, de la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Au niveau communal, le conseil municipal a réalisé :

- La rénovation énergétique de l'ensemble Mairie, Agence Postale et des 2 logements attenants.
- La réfection de la voie communale de Châtre
- L'achat d'un tracteur tondeuse à coupe frontale
- Également un ensemble de travaux d'amélioration des logements communaux (changement de huisseries, isolation, douche, mode de chauffage) ainsi que sur les voies communales (fossés)
- Les travaux de dissimulation des réseaux à Scoury, route de Châteauroux viennent de commencer pour se terminer en juin 2023.

Les projets 2023.

Outre la fin des travaux de dissimulation à Scoury, nous prévoyons :

- La réfection du chemin de Pellebuzan ainsi que la place du Clos de l'Ecole
- La réfection de la toiture des garages situés à côté du stade.
- Le changement des huisseries (portes et fenêtres) à la salle des associations à Scoury.
- La mise en place d'éclairage LED à la salle des fêtes et au centre de loisirs.
- La rénovation du hall de gare à Ciron en vue d'une mise à disposition aux associations, principalement l'Amicale Cironnaise pour l'école de musique et le futur club de Tir.

Au niveau des études :

- Nous terminerons celle pour l'aménagement de la route de Châteauroux suite aux travaux de dissimulation des réseaux.
- Nous lancerons celle, pour la rénovation thermique de l'école, la cantine et le logement.

C'est un programme complet qui lie aménagement, économie d'énergie et soutien aux associations. La réalisation sera d'autant plus facile si la conjoncture internationale s'apaise (fin de la guerre en Ukraine) et si le climat social dans notre pays reste calme même avec la réforme des retraites.

Malgré ces incertitudes et ces interrogations, nous espérons que chacun pourra réaliser en 2023, ses attentes et ses souhaits.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2023, surtout une bonne santé et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Le conseil municipal

# Invitation

Le Maire et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la présentation des vœux et au vin d'honneur qui suivra le

Samedi 14 janvier 2023 à 18 heures

Salle Gérard LERAT

# Etat Civil

## Naissances

BRANCHEREAU Eden né le 27 juin Châteauroux

Félicitations aux parents et heureuse vie à Eden.

## Mariage :

Arnaud PAGNARD et Céline GIGON le 09 juillet

Félicitations aux mariés

## Décès :

Monique SZEMENDERA	le 27 août	à Ciron
Pauline MILCENT	le 06 septembre	à Châteauroux
Huguette BLANCHARD	le 15 septembre	à Ciron
Bernard DESPINOY	le 11 octobre	à Le Blanc

## Inhumations

René DELAUNAY	le 03 octobre	venant du Blanc
Claudine SURY	le 05 novembre	venant du Blanc

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

## Informations

### Fermeture

#### **Agence Postale**

En raison des congés,

l'APC sera fermée : Du 26 au 30 décembre

La Mairie sera fermée du 24 au 26 décembre – du 29 décembre 14h au 03 janvier inclus.

### Redevance Incitative ordures Ménagères

Si vous n'avez pas reçu la visite de l'agent du SYMCTOM pour la mise en place de la redevance incitative, il faut que vous contactiez le SYMCTOM au 02 54 28 12 00

### Eclairage public

Par arrêté municipal du 20 octobre 2022, les conditions d'éclairage nocturne sur toute la commune ont été modifiées à partir du 24 octobre 2022.

L'éclairage public est désormais éteint de 22h à 6h tous les jours, de façon permanente



Communauté de communes  
Brenne - Val de Creuse

## Des outils numériques au service des citoyens

La Communauté de communes s'est dotée d'outils utiles aux élus et aux administrés.

### Un site internet plein de ressources

La Communauté de communes a renouvelé son site internet. Celui-ci est en perpétuelle évolution et son but est de vous donner de très nombreuses informations pratiques.

Retrouvez-y les délibérations des Conseils communautaires, une revue de la presse locale, nos actions dans le domaine économique, mais aussi les fiches d'inscription pour nos crèches, les menus des cantines, etc.



### Une application qui rapproche la collectivité de ses habitants

L'application mobile **IntraMuros** nous permet d'**informer**, d'**alerter** et de faire **participer** nos administrés à la vie locale.

Ils reçoivent nos alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au **journal** de la commune, aux événements de leur **bassin de vie** et aux points d'intérêt **touristiques**.

Ils utilisent **les services** que nous mettons à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, etc.



# IntraMuros

Dossier suivi par Yves Champigny  
[yves.champigny@cc-brennevaldecreuse.fr](mailto:yves.champigny@cc-brennevaldecreuse.fr)  
02 54 28 33 60 / 06 47 14 50 04

## REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 16 octobre 2022, les cironnais et cironnaises âgés de 66 ans et plus se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas offert par le CCAS. Organisé par ses membres, les 65 convives ont apprécié ce moment de convivialité autour d'un menu concocté par M Mannequin, boucher traiteur à Prissac et animé par Denis David.

Merci à Lise, Amandine, Noam et Mattéo, nos quatre jeunes qui ont effectué le service. L'entrée de la salle des fêtes, les tables et l'estrade avaient été décorés sur le thème du vin et des vendanges et encore cette année nous avons pu apprécier le travail effectué par Christelle aidée par Magali.

A la fin de l'après-midi, toutes les deux pensaient déjà au thème pour 2023.

A l'année prochaine donc.....



## TELETHON

Le samedi 26 novembre 2022, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour le téléthon.

Au cours de l'après-midi, des brioches (environ 80), des boules à oiseaux et des petits jeux confectionnés par les élèves des écoles ont été vendus au profit du téléthon.

Trois tables avaient été dressées avec jeux de belote, tarot et scrabble et dans le centre de loisirs avait lieu un tournoi de bridge organisé par le club de Ciron.

Puis vers 17 heures, une vingtaine de marcheurs et marcheuses sont partis pour un parcours de 7 kms en semi-nocturne. A leur arrivée, ils étaient attendus par les musiciens de l'amicale Cironnaise avec du vin chaud et des crêpes. Puis nous avons dégusté une assiette garnie avec un délicieux gâteau aux pommes préparé par Caroline.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles qui ont permis de récolter la somme de 1 027.80€



## AGIR EN COEUR DE BRENNE

L'association AGIR EN COEUR DE BRENNE permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Son siège social est situé à CIRON.

Elle a deux activités :

- **La livraison des repas à domicile** : Depuis le 1er septembre 2022, les repas sont confectionnés par madame Lamoureux, traiteur installé à Lureuil. Ils sont distribués à domicile par nos deux livreuses Joëlle et Séverine.

Le prix du repas est de 9,30€ (repas du midi et potage ou salade pour le soir), le service s'adapte à la demande des clients.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

☎ : 02 54 28 66 48    ou    ☎ : 02 54 37 95 92 (mairie de CIRON)

- **La laverie située à Rosnay** : entretien du linge et couture

Le conseil d'administration de l'association Agir en Cœur de Brenne, réuni début décembre, a décidé la fermeture de la laverie pour raison économique, elle n'est plus viable financièrement.

**Elle sera fermée, pour raison médicale à partir du 09 janvier 2023 pour 4 semaines minimum et définitivement au plus tard le 31 mars 2023.**

# FAMILLES RURALES

## Service maintien à domicile



L'année 2022 aura été synonyme d'avancée majeure pour le service de maintien à domicile de l'association Familles Rurales de Rosnay avec la mise en place d'un parc de dix véhicules de service électrique pour les dix salariées aides à domicile. Pour illustrer cet événement vous retrouvez en haut de cet article la photo de la cérémonie de remise des clés des véhicules en présence de Mr LAROCHE Laurent, président du Parc Naturel Régional de la Brenne le 10 Juin 2022 dans le bel écrin de la maison du parc. Le fonds LEADER européen aura alloué la somme de 20.000€ pour ce projet. Sur la gauche la photo de la remise du chèque de 10.000€ de la fondation Rural Moov le 30 Novembre 2021 au ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Et enfin la photo d'une des dix voitures que vous croisez désormais au quotidien sur nos routes brennouses.

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux/nouvelles aides à domicile à recruter.

Nous sommes également à la disposition des usagers souhaitant notre service de maintien à domicile sur les communes de Rosnay, Douadic, Ciron et Oulches.

Pour tout cela merci de contacter Wendy BIENVENU au 07 70 28 99 54.

## **SYMCTOM**

Syndicat mixte collecte traitement ordures ménagères du Blanc

Quelques chiffres tirés du rapport annuel 2021 du SYMCTOM.

Au niveau des déchets collectés par le SYMCTOM au cours de l'année 2021:

- |                        |  |
|------------------------|--|
| - Sacs noirs 4632,74 T | Sacs jaunes 741,74 T                       |
| - Verre 1227,36 T      | Papier 539,64 T      Déchèteries 5328,99 T |

Ce sont au total 12500,00 T de déchets qui ont été collectés sur le territoire du SYMCTOM (45 communes et 25215 habitants).

Ces résultats correspondent à une augmentation de près de 14 % par rapport à l'année 2020, essentiellement liée aux déchèteries avec 30 % de tonnages supplémentaires. Ceci s'explique sans doute en partie par la fermeture des sites en période de confinement l'année dernière, qui avait fait sensiblement baisser les quantités.

**Sacs noirs** : Avec 183,7 kg/hab, la quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMR) repart légèrement à la hausse pour se situer au niveau de 2017. C'est dans les années à venir, le levier de la redevance incitative qui pourra faire repartir sensiblement à la baisse la quantité des sacs noirs qui terminent à l'enfouissement.

**Sacs jaunes** : les quantités d'emballages recyclés sont en baisse de plus de 5%. Un constat, le relâchement sur le geste du tri, indéniable depuis 2020.

**Verre** : Avec 48,67 kg/hab collecté sur l'exercice, le flux verre continue d'augmenter sensiblement, (+ 4,8%). Le SYMCTOM se situe dans les collectivités les plus performantes en ce qui concerne le recyclage de ce matériau. Le maillage dense des points d'apports volontaires explique certainement en partie ce résultat.

**Déchèteries** : Les services de la collectivité ont recensé 71196 passages sur les 5 déchèteries gérées par le Symctom, soit une augmentation de près de 30% de la fréquentation par rapport à 2020. La quantité des déchets collectés sur les déchèteries est en hausse avec une moyenne de 186 kg/hab. Les flux ayant connu les augmentations les plus impactantes en termes de tonnages sont les déchets verts, les gravats, les cartons bruns et les encombrants.

### Point sur l'avancement de la mise en œuvre de la Redevance Incitative

- Le travail sur la refonte des tournées est en cours. Les services de la collectivité ont réalisé l'inventaire des points qui devront faire l'objet de discussions avec les élus (impasses, rues inaccessibles, points de regroupements...). Cette partie essentielle devrait durer jusqu'à la fin de l'année 2022.

- L'enquête pour constituer le fichier des redevables a pris du retard. Ce travail qui a débuté début juillet et qui doit durer 3 mois devra être achevé avant de commencer à distribuer les bacs aux usagers. Après avoir reçu un courrier d'information dans vos boîtes aux lettres, un enquêteur est venu à votre domicile. La distribution des bacs se fera courant 2023

Le passage en année à blanc (utilisation des bacs et nouvelles tournées) ne se fera qu'en janvier 2024 .

**Délégués : Titulaire : Sylvie LABELLE    Suppléant : Bruno LAFOUX**



# Du côté de nos déchets

## Evolution du service

Au cours des trois prochaines années, votre service de collecte et traitement des déchets ménagers va connaître d'importants changements.

Le premier concerne les **consignes de tri**, le second porte sur le **système de facturation**.

### L'extension des consignes de tri

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le geste de tri se simplifie considérablement, les nouvelles consignes se résument à la formule **"Tous les emballages se trient"**.

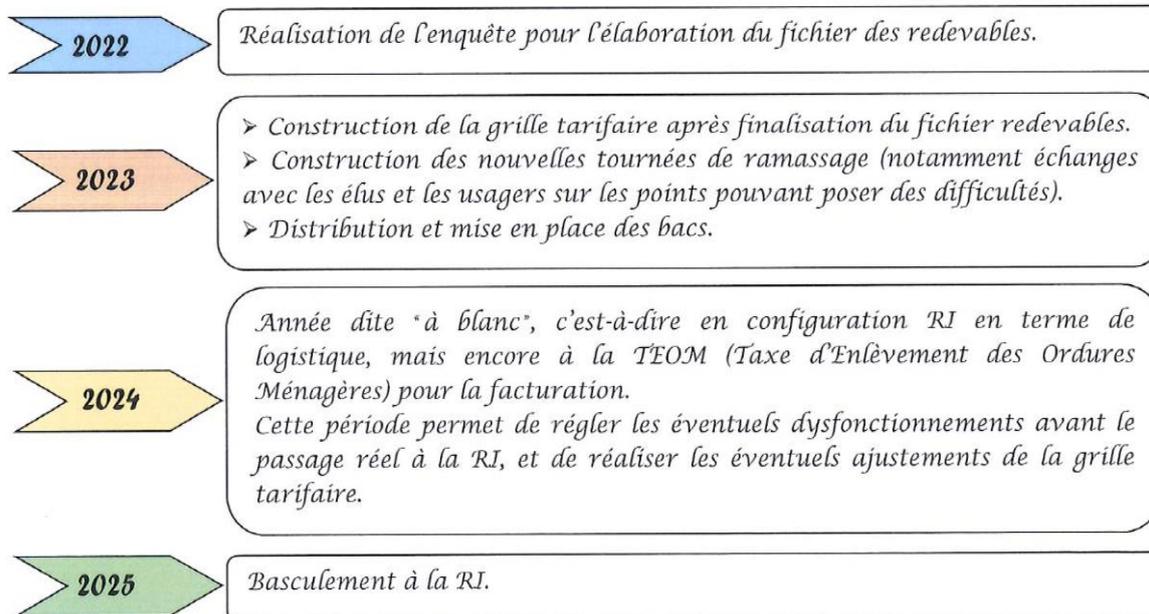
Dorénavant, en cas de doute sur la destination d'un déchet (sacs noir ou sac jaune ?), la seule question à se poser est la suivante : **"Est-ce qu'il s'agit d'un emballage ?** Si la réponse est oui, il doit être déposé dans le sac jaune.

Vous recevrez prochainement le nouveau guide du tri adapté aux nouvelles consignes.

### Passage à la redevance incitative (RI)

Pour rappel, les élus de la collectivité ont fait le choix d'instaurer un système de facturation plus juste, basé sur la production des volumes de déchets, dans le but d'inciter les usagers à réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), dont les coûts d'enfouissement pèsent de plus en plus sur les finances du service.

L'énorme travail de préparation qui reste à faire pour accompagner un tel changement conduit à la nécessité de réajuster l'échéancier de mise en œuvre :



Les usagers seront informés sur le nouveau fonctionnement et les incidences de ces changements tout au long du processus de mise en œuvre.

*Un doute, une question ?*

*N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet ([www.symctomleblanc.fr](http://www.symctomleblanc.fr)) !*

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 ✉ [centredetripleblanc@orange.fr](mailto:centredetripleblanc@orange.fr)

# Travaux du Conseil Municipal

## 2<sup>ème</sup> semestre 2022

### Séance du 22 juin 2022

- *Modalités de publicité des actes*

Le conseil municipal décide de garder la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par affichage en mairie.

- *Conseil en Energie partagé*

Le conseil accepte le renouvellement de l'adhésion de la commune au service de conseil en énergie partagé du SDEI pour une durée de 4 ans.

- *Rétrocession concession*

Le conseil municipal accepte la rétrocession de la concession N2-414. La somme de 93.48€ sera remboursée à Mme Russier

- *Achat propriété M Veron*

Le conseil municipal propose aux héritiers de M Veron d'acheter l'immeuble au prix de 10 000€.

### Séance du 07 septembre

- *FAR 2023*

Une demande de subvention de 17 020€ est déposée auprès du département dans le cadre du FAR pour :

Le remplacement des huisseries de la salle des associations de Scoury pour un montant de travaux de 17 431€HT

La mise en place d'une sur-toiture sur les garages du stade pour un montant de 10 021.95€HT

- *Convention de mise à disposition de branchement électrique*

Suite à l'installation d'un branchement électrique pour la recharge des véhicules électriques de Familles Rurales, maintien à domicile, une convention est signée entre l'association et la commune. La facturation sera calculée annuellement au prorata des Kwh consommés.

### Séance du 19 octobre

- *Délégués Clect*

MDEFEZ Gérard (Délégué titulaire) et Mme LABELLE Sylvie (déléguée suppléante) sont désignés pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CDC Brenne Val de Creuse



– *Nouveau branchement au réseau public existant*

Jusqu'à une distance de 5 mètres du réseau existant  
Prix forfaitaire 579€  
Au-delà de 5 mètres de tranchées  
11,56€ le mètre linéaire

– *Participation pour l'Assainissement Collectif* 446,00€

• *Frais de chauffage*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la participation aux frais de chauffage et climatisation des différentes salles seront les suivants :

Utilisation occasionnelle :

<u>Grande salle</u>	en fonction durée location			
	Tarif (1)	25€	Tarif (3)	75€
	Tarif (2)	50€	Tarif (4)	100€

Petite salle 15€

Utilisation hebdomadaire :

Petite salle fêtes, salle de conseil ou salle des associations

3h/ semaine	12 € mensuels
1h/ semaine	7€ mensuels

• *Extinction partielle de l'éclairage public*

Afin de maîtriser la consommation d'électricité, l'éclairage public sera interrompu de 22 heures à 6 heures sur tout le territoire communal.

• *Institution de la taxe d'aménagement*

Le conseil municipal décide d'instituer la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Ciron avec les exonérations prévues par la loi, le taux est fixé à 1%.

## Les réalisations de la commune en 2022

### Mairie et logements :

Suite à un diagnostic énergétique réalisé par les services du SDEI et de l'Ademe, il a été décidé de réaliser des travaux pour l'économie d'énergie : isolation, changement des huisseries et fenêtres, installation généralisée d'éclairage LED, et chauffage par pompe à chaleur avec sonde géothermique pour la mairie et chacun des logements. Le coût des travaux s'élève à 248 000 euros HT, pour lesquels nous aurons environ 160 000 euros de subventions de différentes provenances. (Etat, Région, Département, Ademe)



### Voirie :

Ils sont réalisés grâce à une subvention départementale – Fonds d'Action Rurale – qui couvre 70% d'une dépense plafonnée à 17 000€. Les travaux ont consisté en la réalisation de fossés concernant le chemin de la Barre, le chemin de la Margauderie aux Néraults, la sortie de Scoury vers Pellebuzan et la réfection d'un aqueduc sur le chemin du Tertre à Grand Greffier. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Pajot. Par ailleurs la voie communale du hameau de Châtre a été refaite par Eurovia. L'ensemble de ces travaux s'élève à 36 175 euros.



### Traitement des boues de la station d'épuration de Scoury :

Cette station comporte quatre bassins de décantation, et deux devaient être curés. Cette opération ne se fait pas sans une procédure administrative importante : d'abord des analyses précises des boues devant être épandues (500 euros), puis la réalisation d'un plan d'épandage sur des parcelles agricoles dument répertoriées (à condition que ces boues respectent

évidemment certaines normes). Ce plan d'épandage a été réalisé par le service agronomie de la Chambre d'Agriculture pour 2300 euros. Ensuite la réalisation des travaux pour environ 40 tonnes de boues. Cela a été effectué par les Vidanges du Cygne qui ont fait l'épandage sur une parcelle du Breuil (4800 euros). Cette opération doit se terminer maintenant par la remise d'un rapport d'épandage !

#### Dissimulation des réseaux à Scoury :

Après la rénovation du réseau d'eau potable le long de la route de Châteauroux, les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé cette fin d'année. Ils seront principalement réalisés en 2023, et donneront lieu ensuite à l'aménagement de la traversée du bourg. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Labrux et majoritairement financés par le SDEI (Syndicat d'Energies de l'Indre)



#### Acquisition d'un tracteur tondeuse coupe frontale

En remplacement d'un tracteur tondeuse de 2010, le conseil municipal a décidé d'acheter un tracteur tondeuse à coupe frontale ISEKI SF 225HD au prix de 22 440€TTC.

L'entreprise Dupin a livré le matériel le 15 décembre



## **Les projets de la commune pour 2023 :**

### Hall de la gare :

Lorsque la SNCF s'est désengagée de son réseau local, la commune a acquis la gare qui a été rénovée en deux logements, et le hall de stockage de la gare. Ce hall revêt une certaine valeur patrimoniale, il représente un grand volume intérieur, et, étant situé dans le cœur du bourg, il convenait de réfléchir attentivement à sa destination. Après toutes ces années et quelques tentatives inabouties, une décision est maintenant prise. Elle répond à quatre enjeux :

- Respecter l'intégrité extérieure du bâtiment (périmètre Monuments Historiques)
- Une demande du Club de tir pour y installer un stand de tir à 10 mètres. Ce qui sera réalisé par l'aménagement d'un étage.
- Un lieu où l'école de musique puisse travailler et garder des instruments. Accessoirement d'autres associations pourront y stocker leurs archives.
- Une pièce suffisamment spacieuse pour qu'une classe de l'école puisse y réaliser une animation.

Cette réflexion a été menée avec le cabinet d'architecte AD4. Le permis de construire vient d'être obtenu, et l'appel d'offre est en cours. Le montant des travaux devrait s'élever à environ 177 000 euros. Le montant des subventions mobilisables n'est pas encore acquis. Mais sont sollicités l'Etat, la Région Centre Val de Loire, le Département, la Fédération de Tir...

### Aménagement de la traversée du bourg de Scoury :

Ce sera le grand sujet de l'année à venir. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet de Christophe Dubost. Ce projet ne devrait être finalisé qu'au tout début de l'année 2023. Pour cette opération aussi, il va convenir de mobiliser tous les leviers possibles de subvention.

\*\*\*\*\*

## **Un point sur les finances de la commune**

Le budget est l'élément principal de la gestion de la commune et je veux vous faire part des remarques et des interrogations entraînées par la comparaison des recettes de fonctionnement des budgets 2008 et 2022.

Les recettes de fonctionnement servent en premier à payer les dépenses de fonctionnement et l'excédent, appelé capacité d'autofinancement, sert à payer une partie des investissements, l'autre partie étant couverte par des subventions venant de l'Etat, du Département ou de la région avec si nécessaire un emprunt.

Revenons aux recettes de fonctionnement :

Elles sont de 3 catégories :

- 1) Produits des services et autres produits (locations salle, concessions, loyers)
- 2) Impôts, taxes et compensations (impôts fonciers, droit de mutation, compensation de la réforme de la taxe professionnelle)
- 3) Dotations de l'Etat (Dotation générale de fonctionnement et dotation de solidarité rurale)

Le tableau ci-dessous est une comparaison de ces recettes entre 2008 et 2022 soit sur 15 budgets.

	<b>2008</b>	<b>2022</b>	<b>Variation</b>
Produits des services	45 104,00 €	52 000,00 €	+15,3%
Impôts et taxes	313 417,00 €	361 612,00 €	+15,3%
Dotations	114 000,00 €	40 840,00 €	-64,2%

Les 2 premières recettes augmentent de 15.3% soit environ 1% par an ce qui correspond à l'inflation.

Le 3<sup>ème</sup> recette diminue de 64% soit entre les deux années une perte de 73 160€.

Depuis 2016, début des réductions des dotations de l'Etat, nous avons eu les diminutions suivantes :

2016 :19 900€	2019 : 61 500€	
2017 :55 000€	2020 : 63 000€	
2018 :57 000€	2021 : 68 000€	Soit un total de 397 500€

Le conseil municipal a continué pendant cette période à assurer le fonctionnement de la commune et réaliser des investissements.

Une comparaison, l'Etat verse pour chaque habitant de la commune,73€ alors qu'il verse 256€ pour chaque habitant de Marseille.

Méritons-nous une telle discrimination ?

La commune a-t-elle une mauvaise gestion ou manquée à ses obligations ?

En plus concernant les recettes de fonctionnement, la commune a de moins en moins d'autonomie :

- Suppression de la taxe d'habitation sauf pour les résidences secondaires.
- Transfert de la fiscalité des entreprises vers la communauté de communes.

De ce fait la commune n'a plus qu'un seul levier pour augmenter ses recettes, c'est l'augmentation des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti.

Cette diminution régulière des dotations de l'Etat entraîne l'obligation d'une gestion rigoureuse du fonctionnement surtout qu'à partir de 2023, où nous aurons à faire face comme chacun d'entre nous à l'augmentation du prix de l'électricité et à terme à une réduction des dépenses d'investissement

## Les travaux de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

### Réunion du 21 septembre

- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le conseil communautaire décide que les communes seront représentées au sein de la CLECT par un membre titulaire et un membre suppléant sauf pour la commune du Blanc représentée par 2 membres titulaires et deux membres suppléants.

- Financement de l'école privée Sainte Thérèse au Blanc.

La communauté de communes a reçu un représentant de l'évêché de Bourges qui demande de financer l'école Sainte Thérèse pour les élèves de maternelle et de primaire venant de toutes les communes de la CDC.

Cette demande va imposer une dépense supplémentaire à la CDC car pour l'instant elle ne payait que pour les élèves habitant au Blanc.

Les maires de la CDC demandent un délai pour évoquer cette question en conseil municipal car elle entraîne une dépense supplémentaire qui peut être importante.

- Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est un impôt perçu par les communes et le département, elle concerne les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement d'un bâtiment, les installations et les aménagements de toute nature nécessitant l'obtention d'une autorisation d'urbanisme telle que permis de construire, permis d'aménager ou autorisation préalable.

Jusqu'alors facultatif, le partage de la taxe d'aménagement au sein du bloc communal (commune, CDC) devient obligatoire avec la loi de finances 2022.

La taxe d'aménagement sera perçue par la commune, une partie sera ensuite transférée à la CDC compte tenu de la charge des équipements publics relevant de ses compétences.

Après délibération, le conseil communautaire décide que les communes reversent uniquement à la CDC la taxe d'aménagement pour les projets réalisés au sein des zones d'activités économiques ainsi que pour tous les autres projets dont la maîtrise d'ouvrage est communautaire.

Pour ces dossiers, le taux de reversement est de 100%.

- Personnel

Le conseil communautaire autorise le président à signer un avenant à l'assurance statutaire. Celui-ci permettant d'être remboursé du capital décès et des temps partiels thérapeutiques et à verser le capital décès au veuf (ve) d'un agent décédé.

Le conseil communautaire approuve les propositions du président concernant les changements de temps de travail de certains agents de la collectivité.

Le président informe le conseil communautaire des départs de Emilie Retaud gestionnaire des cantines et de Stéphanie Bardin, responsable du service petite enfance.

- Comptabilité M57

Le conseil communautaire autorise le président à réaliser les opérations comptables concernant les amortissements du plan comptable M57.

- Le conseil communautaire autorise le président à passer les écritures comptables pour la prime inflation versée au personnel.

- FPIC 2022

Le montant du FPIC 2022 est égal à celui de 2021 soit 340 630€, la répartition entre la CDC et les communes sera identique à celle de 2021.

- Réseau de chaleur du Blanc

Le conseil fixe les tarifs :

R1 : 54.49€HT/Mwh consommé

R2 : 51.60€HT/KW souscrit par an

Pour les logements OPAC :

R1 : 54.49€HT/Mwh consommé

R2 : 28.94€HT/KW souscrit par an

- PLU. Modification simplifiée

Le conseil communautaire approuve les changements de destination de certains bâtiments sur les communes de Ciron et Douadic.

- Accueil de loisirs sans hébergement

Le conseil communautaire approuve les tarifs de la ½ journée sans repas suivant le coefficient familial.

- Divers

Le président rend compte au conseil des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

Déclaration sans suite pour cause d'infructuosité d'un appel d'offre pour l'atelier artisanal de Ciron.

Ouverture d'une ligne de trésorerie de 800 000€ au Crédit Agricole au taux Euribor +0.60%

- Cession d'une vitrine pour 2000€ à la boucherie de Tournon.
- Création d'une régie pour l'encaissement de la taxe de séjour.
- Virement de crédit de 20 000€ au budget annexe « actions économiques » pour le paiement de la Market place.

## Réunion du 09 novembre

- Parc photovoltaïque de la commune de VIGOUX

Présentation du projet par la société EREA

- Financement de l'école privée Saint Thérèse au Blanc
- Après un scrutin à bulletin secret, le conseil communautaire refuse l'extension du financement pour les élèves de l'école Saint Thérèse ne résidant pas au Blanc.

- Tarifs 2023

Le conseil communautaire approuve les tarifs 2023 pour :

L'accueil de loisirs sans hébergement

Les cantines

Les garderies périscolaires

La lecture publique

L'espace Loisirs de Fontgombault

Les animations estivales

- Actions économiques

Le conseil approuve les propositions suivantes :

La vente à la société Daniel Moquet des parcelles BT 253 et BT 253 situées zone des Daubourgs au Blanc d'une superficie de 3294 m<sup>2</sup> au prix de 5<sup>e</sup> le m<sup>2</sup>.

La dénomination de la plateforme commerciale : Brenne Market.

Le conseil autorise le président à signer la convention avec la DRAC pour le diagnostic préventif d'archéologie pour l'extension de la zone d'activités de Pouligny Saint Pierre.

Le conseil approuve la demande de la commune du Blanc pour une extension de 6 à 12 des possibilités d'ouverture des magasins le dimanche.

- Comptabilité

Provisions pour impayés pour 2022

Budget principal : 31 958€

Budget annexe action économique : 7554€

Budget annexe réseau chaleur : 101€

- Fonds d'investissement

Le conseil approuve l'aide apportée par la CDC à 8 communes à hauteur de 12 000€ par commune, pour leur investissement

- Divers

Dans le cadre de sa délégation, le président informe le conseil de la réalisation d'un emprunt de 450 000€ pour le projet AB Bâtitisseurs à Ciron auprès du Crédit Mutuel au taux de 2,50%.

Le conseil approuve :

L'aide aux bénévoles de la lecture publique pour leurs frais de déplacement soit 0.30€/km.

La motion de soutien pour la gare d'Argenton

# CIRON : Les nouvelles de l'ancien temps !

Un certain nombre d'habitants de la commune reconnaîtront, au fil des coupures de presse, des événements ou des personnes ayant marqué la vie collective. Alors que les jeunes Cironnais, de leur côté, observeront un décalage certain avec leur quotidien à Ciron en 2022. Je précise à ces derniers, pour une meilleure lecture de ces extraits, que la vie sociale autrefois était structurée autour du triptyque formé par le maire, l'instituteur et le curé (Voir note 1). Depuis, le vent de l'histoire avec ses changements sociaux est passé par là ! Si le maire est resté une figure marquante au service de ses concitoyens, l'instituteur, lui, source principale du savoir, est devenu moins emblématique. Quant au curé, berger des âmes et gardien de la spiritualité, il s'est raréfié sur le territoire, victime de la crise des vocations. Ces observations, très succinctes, permettent de mieux cerner les articles suivants, notamment dans leur contenu et le style conventionnel utilisé à cette époque.

**CIRON**

**UN MARIAGE DE CULTIVATEURS**

Samedi dernier, a été célébré, en l'église de Ciron, le mariage de Mlle Taverne Augusta, avec M. Prot Marcel, cultivateur aux Bois, commune de Ciron, tous les deux appartenant à des familles de cultivateurs très honorablement connus dans la région.

Une foule nombreuse assistait à la cérémonie religieuse ; la bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Preugnat.

A l'issue de la cérémonie, parents et amis tinrent à féliciter les membres de la famille et les deux jeunes époux.

Le mariage civil avait eu lieu en présence de M. Maisonneuve, maire de Ciron, qui adressa quelques mots aimables aux jeunes mariés.

Les témoins étaient pour la mariée M. Chenevriér, propriétaire du domaine des Bois ; pour le marié M. Albert Chichery, député de l'Indre.

Le repas, qui fut des plus joyeux, fut servi au domaine des Bois, par M. Merle ; le maître-cuisinier reçut les compliments des cinquante convives qui apprécièrent le menu.

Au dessert, dans une allocution fort applaudie, M. Chenevriér fit l'éloge des jeunes époux et de la famille du jeune marié, dont les parents sont attachés à la ferme des Bois depuis plus de quarante ans et sont tous les deux chevaliers du Mérite agricole.

Nous adressons tous nos félicitations aux parents et nos vœux de bonheur aux jeunes époux qui sauront rester dans la grande famille de l'Agriculture.

Tous les articles publiés ici proviennent du journal « La Nouvelle République », auquel étaient abonnés de nombreux habitants. Le caractère sombre de la majorité des annonces « télescope » un peu l'arrivée des fêtes de fin d'année 2022. Hasard des recherches !

Note 1 : Le bulletin municipal de Ciron d'août 1984, publie le trombinoscope des personnes en contact avec le public, dont le prêtre fait partie. Voir image plus loin.

**CIRON. — Nécrologie. —** C'est avec stupeur et consternation que la population de Ciron apprenait le décès de Mme Blanchard, épicière. Personne très estimée dans son entourage. Elle était la mère de M. Yves Blanchard, représentant de commerce à Ciron et bien connu dans la région. Ses obsèques eurent lieu mercredi en l'église de Ciron. Une foule nombreuse avait tenu à accompagner Mme Blanchard à sa dernière demeure et à apporter à la famille toute sa sympathie. Nos condoléances à la famille.

N-R-7-4-72

## LES OBSÈQUES DE Mme LAUZANNE A CIRON

Mardi en l'église de Ciron, ont été célébrées les obsèques de Mme Raymond Lauzanne, née Jeanne Blondeau, personne bien connue à la ronde et estimée pour son dévouement, épouse de M. Raymond Lauzanne, négociant à Scoury, conseiller municipal de Ciron ; président de la société de pêche de Scoury, vice-président des A.C.P.G. de Ciron-Scoury.

C'est une foule énorme que l'église ne pouvait contenir que vint rendre un dernier hommage à celle dont la disparition, à l'âge de 64 ans, ne laissera que d'unanimes regrets et apporter à M. Raymond Lauzanne et à ses enfants le réconfort de sa présence et le témoignage d'une profonde sympathie.

La messe était célébrée par Mgr Girard, ancien curé de Ruffec-le-Château et ami de la famille ; il était assisté du Père Grellier, directeur du secteur de St-Gaultier et du Père Pigeaud, curé de Concrémiers.

Après l'évangile dans son homélie, Mgr Girard prononça des paroles de réconfort à la famille et fit l'éloge de la défunte en

énumérant ses grandes qualités et charité chrétienne. L'absoute donnée, c'est un long défilé pour la bénédiction du corps et la présentation des condoléances à la famille. Le cercueil, auprès duquel nous notions un amoncellement de fleurs, était ensuite transporté au cimetière de Ruffec-le-Château où avait lieu l'inhumation.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

N-R-10-57

### CIRON. — Nécrologie. —

C'est avec stupéfaction qu'au soir du dimanche 22 octobre, la population de Ciron apprenait le décès de M. Hubert Régulhem. Cette nouvelle a été partagée par la population des communes environnantes qui le connaissait bien de par son métier de plombier. Ses obsèques civiles auront lieu aujourd'hui à 15 heures et l'inhumation à St-Romain-sur-Vienne. Nos condoléances.

L'église de Ciron complètement électrifiée. — La messe de minuit à Ciron réunit dans le recueillement et la prière un très grand nombre de fidèles venus de Scoury, Oulches, Ruffec et Ciron.

Cependant cette année bien que les fêtes liturgiques soient immuables en leur déroulement, il y eut en cette église un fait nouveau : son décor immobile était un peu changé. Le lustre du milieu de la nef avec l'éclairage des côtés et tout le chœur étaient allumés électriquement. Cette installation qui s'avérait assez compliquée fut réalisée par l'ingéniosité de l'abbé Ledoux, curé de la paroisse.

Cette nouveauté n'est pas passée inaperçue, elle donnait à l'église de Ciron une solennité plus grande et il est normal au fond que « dans la maison de Dieu, la lumière soit ».

1-2-57

## Une foule importante a assisté aux obsèques de M. Touzet, ancien maire de Ciron

Ciron a fait d'émouvantes obsèques à M. Victor Touzet, ancien maire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite Agricole. Le suprême et unanime hommage que la population de Ciron a rendu aujourd'hui à celui qui, depuis de nombreuses années, administra la commune, a été la digne manifestation de l'estime que ses concitoyens portaient à leur ancien maire, M. Touzet (Victor, décédé en son manoir à la « Boissière »).

A la population de Ciron s'étaient jointes de très nombreuses personnalités politiques et administratives et des délégations des communes environnantes. A l'église, le curé-doyen, le Père Ledoux, curé de Tournon, ancien curé d'Arthon, fit en des termes émouvants l'hommage funèbre du défunt.

A la sortie de l'église, un important cortège se forma. On remarquait dans le long cortège, M. Badault, sous-préfet du Blanc, accompagné de son secrétaire général, M. Théry ; M. Lerat, maire de Ciron, entouré de son conseil municipal ; une délégation de la gendarmerie du Blanc sous la conduite de leur chef de brigade ; MM. Couturier, maire d'Oulches ; Ballereau son adjoint, instituteur honoraire ; Prot, conseiller municipal ; MM. Camus, maire de Ruffec et Vaucelle, son adjoint ; Cholet, maire de Rosnay ; Brousse, directeur de l'Enregistrement du Blanc ; Bichat, brigadier de police du Blanc ; Lavillonnière, greffier à la Justice de Paix du Blanc ; Debzement,

président de la Croix-Rouge du Blanc ; Meunier, directeur de la Banque Hervet du Blanc ; le capitaine Gautron ; M<sup>e</sup> Tête, huissier ; MM. Gendault, instituteur honoraire ; la comtesse de Trémeuze ; MM. Guérineau, Paulin ingénieur, Saussier et Joly pharmaciens, etc., etc.,

Au cimetière, M. Lerat, maire de Ciron, présenta les excuses de M. Rotinat, sénateur, qui n'avait pu assister aux obsèques de son ami regretté M. Touzet. Il exprima ensuite ses regrets et ceux de son conseil municipal, pour la disparition de leur ancien chef.

Puis, M. Badault, sous-préfet retraça la vie de l'ancien maire de Ciron en termes des plus élogieux. La foule s'écoula alors, apportant ses condoléances à la famille.

La « N. R. » y ajoute les siennes.

Comme il a été dit en introduction, la religion catholique étant très présente dans les villages d'autrefois, une cérémonie religieuse était organisée en l'église de Ciron pour chaque défunt(e) de Scoury et Ciron. Les exceptions

# L'accident de La Châtre-l'Anglin

## LA VOITURE DU R.P. LOIZEAU FUT TRAINÉE SUR ENVIRON 20 M. AVANT DE SECTIONNER UN POTEAU

Nous avons relaté l'accident survenu dimanche, vers 18 h., au carrefour du Verger, commune de La Châtre-l'Anglin, entre la voiture de M. Jean Bourguignon, 34 ans, chauffeur-livreur, 14, rue E.-Nivet à Châteauroux et celle du R.P. Gérard Loizeau, curé de Ciron.

M. Bourguignon venant de Bélabre se dirigeait vers La Châtre-l'Anglin. La collision se produisit au milieu du carrefour, ce qui laisse supposer que le R.P. Loizeau traversait le carrefour pour aller vers Fougerolles et prendre ensuite la direction de Ciron.

La voiture du Castelroussin prit de plein fouet celle du curé de Ciron. Cette dernière fut trainée sur environ 20 mètres avant de venir s'écraser contre un poteau téléphonique qui fut sectionné sous le choc.

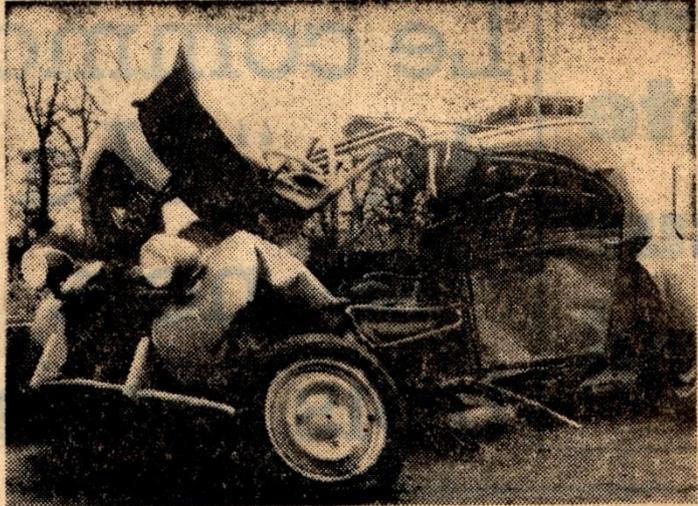
La voiture fut complètement disloquée. Les secours s'organisèrent aussitôt.

La gendarmerie arrivait sur les lieux ainsi que l'ambulance des pompiers et le Dr Faugeron, de St-Benoît-du-Sault. Mais le R.P. Loizeau avait cessé de vivre. Les trois frères : Jean Renard, 14 ans, Patrick Renard, 15 ans, Dominique Renard, 19 ans, furent sortis de leur fâcheuse position et conduits par l'ambulance des pompiers à la clinique User à Argenton. Ils présentent des contusions diverses mais sans gravité.

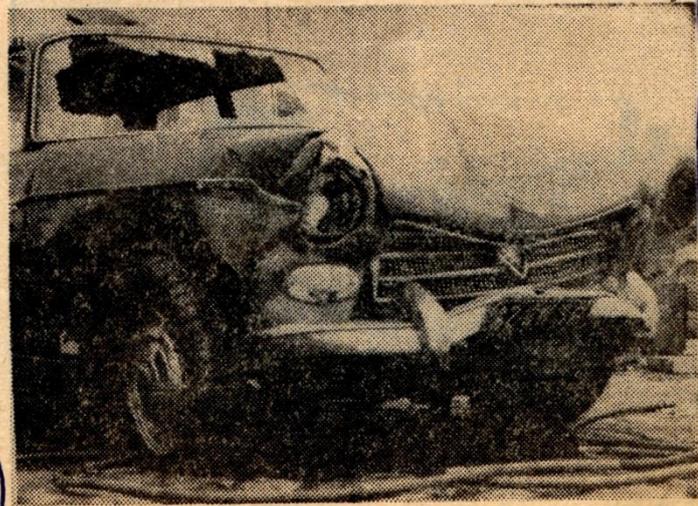
Ils doivent sortir de cet établissement dans quelques jours.

Dans la journée de lundi, leur père habitant Montrouge, est venu leur rendre visite. Quant à M. et Mme Bourguignon, ils sont blessés très légèrement et, après avoir reçu les soins du Dr Faugeron, ils ont pu regagner leur domicile. Leurs deux enfants, 13 ans et 5 ans, qui se trouvaient à l'arrière, sont indemnes.

La gendarmerie poursuit son enquête.



La voiture du malheureux prêtre. Seuls, les phares sont indemnes



L'auto de M. Bourguignon



Le cercueil du R.P. Gérard LOIZEAU, pendant la messe de sépulture, dans « son église » aux murs rénovés par ses soins, au milieu de l'assemblée des quatre vingt dix prêtres, dominée par le crucifix « qu'il ne se lassait pas d'admirer ». (D'après la Nouvelle République du 5/04/1966).

# LE TROMBINOSCOPE



BELHOMME Jean Marie  
Prêtre au Service  
de la Paroisse



AUGOYARD Gisèle  
Secrétaire



LALOGE Lucien  
Garde Champêtre



ROBIN Pierre  
Instituteur



DOUCET Jean-François  
Employé Municipal



JOURDAIN Marie Laure  
Institutrice



ALAPHILIPPE Georges  
Reveur



VAN MAERCKEN Paulette  
Cantine scolaire



ROBERT André



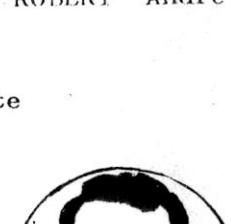
DELAUNAY Edith  
Garde-barrière



ALAPHILIPPE Jeannine  
Auxiliaire (Ciron)



LARDEAU Renée  
Accompagnatrice  
Services divers



MARTINET Gérard  
Transport privé  
Ramassage scolaire



BANNIER Jeanine  
Garde-barrière



DAHU Germaine  
Auxil. Distrib. Ciron



CHIAGNON Viviane  
Agence Postale Scou

Nous vous présentons dans ce numéro, les personnes qui, du fait de leurs fonctions, sont en contact avec le Public.

Alors que les frimas de l'hiver commencent à nous engourdir, il m'a semblé opportun de revenir sur un épisode estival et heureux :

### **LA FETE DES VOISINS DU BAS DE SCOURY**

Depuis maintenant une dizaine d'années, nous avons pris l'habitude de nous retrouver pour une soirée de convivialité et d'échange sur la Voie Verte quand la météo le permet.

Ce Samedi 25 Juin, la pluie étant elle aussi au rendez-vous, Magali et Éric ont accueilli la trentaine de participants à l'édition 2022.

En attendant que les barbecues fassent des braises, nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif gargantuesque.

Comme tous les ans, on prend des nouvelles de ceux que l'on ne voit pas assez souvent malgré la proximité, on évoque avec émotion ceux qui sont partis et on rencontre avec bonheur ceux qui arrivent.

On est heureux de constater que les jeunes ont grandi et leurs parents pas tant vieillis que ça ! Les enfants courent entre les tables pour proposer des amuses bouches à ceux, bien installés, dont seuls les souvenirs gambadent encore.

Enfin chacun sort ses victuailles et le grand partage commence.

Alors on mange des andouillettes et des merguez, des beignets au piment et du pâté berrichon ; on boit du thé à la menthe et de la gnôle maison.

Alors que l'ambiance est déjà aux rires, on sort un téléphone, une enceinte et l'on se met à danser et à chanter. Paul réclame « le petit vin blanc » (la chanson cette fois !) et Lucie nous fait une démonstration de Kpop.

Parce qu'elle est comme ça notre fête des voisins, multiculturelle, multi générationnelle, et ô combien joyeuse !

**VIVEMENT L'ANNEE PROCHAINE**

# Les associations



## Les ACTIVITES de l'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

### LOISIRS du VAL de CREUSE CIRON/OULCHES/RUFFEC 2022

#### Bilan et Fonctionnement des Activités:

##### \*\*Le Branle des Étangs:

Le groupe a été invité à animer le banquet des Seniors à Pouligny St Pierre le 08 Mai 2022 à Mezières le 31 Mai 2022 et à Tournon Saint Pierre le 17 Juin 2022

Il participera également à une soirée organisée par 2 Confréries à Rosnay le 12 Novembre 2022

L'effectif est au minimum, le recrutement est difficile et le groupe manque plus particulièrement d'hommes. C'est très compliqué pour les danses lors des animations.

Un Bal trad est programmé pour le **Dimanche 22 Janvier 2023** à la Salle des Fêtes de Ciron

##### \*\*La Gymnastique:

L'activité n'a pu reprendre en septembre car avec un effectif de plus en plus restreint, (7 personnes à Ciron et 7 autres à Ruffec) la rémunération de l'intervenant n'était plus possible.

##### \*\*Le Scrapbooking:

Tout se passe bien au Scrapbooking.

Vu le nombre important de participantes, il a été décidé de faire 2 sessions.

1 groupe le matin, de 9h à 12h et 1 groupe l'après-midi de 14h à 17h

Cela leur permet de mieux travailler et d'avoir plus de temps d'échanges individuels avec Florence.

Florence accompagnée par un groupe « d'élèves » a tenu 1 stand Exposition/Vente à la salle des Fêtes de Ciron, le 08 Octobre 2022 pour Octobre Rose et sera présente aussi, au Marché de Noël qui se tiendra à Ciron le **Dimanche 11 Décembre 2022**

##### \*\*Le Djembel:

Tout comme la gymnastique, l'effectif était en diminution et suite au désistement de l'intervenante, l'activité Djembel s'est arrêtée en Juin 2022.

En Septembre 2022, nous avons pu repartir avec l'association «Des îles et d'Ailleurs» qui propose des cours de danses afro-caribéennes et danses latines.

Celles-ci ont lieu à la Salle des Fêtes de Ciron, le mercredi de 19h30 à 20h30 jusqu'au 30/06/2023.

### **\*\* .L'atelier dessin:**

L'atelier Dessin fonctionne bien, mais pour raison de santé, Hélène Coquard a décidé de ne plus en être la Référente. Brigitte Vallin et Marie Hélène Bannier ont accepté de lui succéder.

Le groupe se réunit toujours le mercredi et le vendredi, pour dessiner et passer un bon moment ensemble. Il a exposé quelques-uns de ses travaux lors de la manifestation organisée pour Octobre Rose à la salle des Fêtes de Ciron, le 08 Octobre 2022.

Il exposera également au marché de Noël organisé par notre association le dimanche 11 Décembre 2022 à la Salle des Fêtes de Ciron.

### **\*\* .Marches du lundi et du mardi:**

Tout va bien pour les marches.

Les personnes du groupe du mardi n'ayant pas pu faire leur sortie au vélo rail de Chauvigny pour cause « fortes pluies » ont pu faire leur sortie le 03 Septembre

Les marcheurs, qui le désiraient, ont passé une commande de coupe-vent avec le logo Familles Rurales «vivre mieux» Association Loisirs du Val de Creuse Ciron/Oulches/Ruffec.

### **\*\* .Club Joie de Vivre:**

L'effectif remonte tout doucement, environ 12 personnes participent au club, un jeudi tous les 15 jours

### **\*\* .Le Numérique:**

Un groupe de 8 personnes assiste aux 10 cours sur les outils du numérique qui ont commencé le lundi 19/09/ 2022 à la salle des Fêtes de Ciron.

### **\*\* .Le Théâtre:**

La troupe « **des 3 Vallées** » a repris le chemin des représentations.

La Générale a eu lieu le samedi 08 Octobre 2022 à Ruffec à 20h. Elle a été suivie d'une représentation à Ruffec le lendemain à 15h à laquelle ont assisté 60 spectateurs.

Les prochaines représentations auront lieu à :

St Gaultier	Le dimanche 16 octobre à 15h
Ciron	Le samedi 29 octobre à 20h30
Bélâbre	Le dimanche 30 octobre à 15h
Argenton sur Creuse	Le samedi 05 novembre à 20h30
Le Subdray (18)	Le dimanche 20 novembre à 15h
Prissac	Le samedi 03 décembre à 20h30
Oulches	Le dimanche 18 décembre à 15h

### **\*\* .Les Téléthons :**

L'association Familles Rurales Loisirs du Val de Creuse participera au :

#### **Téléthon de gare en gare le Dimanche 13 Novembre 2022**

Pour ce téléthon, nous nous unissons aux représentants des cinq associations Familles Rurales de Lingé-Lureuil, Pouligny-Saint Pierre, Rosnay, Rivarennnes et Saint-Gaultier.

C'est la première fois que 6 associations Familles Rurales se rassemblent et organisent une randonnée ouverte aux marcheurs et cyclistes, **en faveur de l'Association française contre les myopathies-Téléthon 2022.**

Elle aura pour cadre la voie verte, au départ de la gare du Blanc, et à destination de la gare de Saint-Gaultier

### **Téléthon de Ciron le Samedi 26 Novembre 2022**

Nous participerons à l'organisation de la marche semi nocturne ainsi qu'à la vente des brioches.

***Si une ou plusieurs activités vous tente venez nous rejoindre, vous êtes les Bienvenus.***

Pour plus de renseignements, contactez Mr **Gilles Bruneau**, Président de l'association Familles Rurales Loisirs du Val de Creuse Ciron/Oulches/Ruffec  
au téléphone: 09 84 17 76 89/ 06 32 72 01 75  
ou par mail: [Loisirs.du.val.de.creuse@gmail.com](mailto:Loisirs.du.val.de.creuse@gmail.com)

Président  
Gilles BRUNEAU

Secrétaire  
Annie MONSACRE

Quelques photos de nos différentes activités :



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DES ECOLES DE CIRON-OUCHES

2022 aura été l'année du renouveau après 2 années très compliquées en termes d'activités collectives.

Nous avons pu organiser différentes manifestations comme le carnaval en mars, une chasse au trésor à Pâques sous un magnifique soleil, une jolie matinée pêche et une fête de l'école avec une très belle affluence.

Dès septembre, nous avons planifié toutes les manifestations pour cette fin d'année et 2023. Nous venons d'organiser la Soirée Rétro qui a été un réel succès grâce à la population locale toujours présente pour soutenir les écoles. Nous finirons l'année avec la tombola de Noël ainsi que le petit goûter des enfants.

L'année 2023 commencera avec la traditionnelle vente de brioches. Puis en février nous avons envie d'organiser un tournoi de belote (avis aux amateurs !), nous enchaînerons sur le carnaval puis sur Pâques.

Nous souhaitons également organiser une randonnée en mai, avant de finir l'année scolaire avec la matinée pêche et la fête de l'école !

On espère vous voir nombreux lors de ces événements ! Un grand merci pour votre soutien à tous tout au long de l'année !

Prenez soin de vous et à bientôt !



## AMICALE CIRONNAISE

L'amicale Cironnaise a participé comme tous les ans à la cérémonie des Descends le dimanche 10 juillet.

Au mois de septembre, les cours de solfège et d'instruments ont repris à la salle paroissiale au profit de 9 élèves.

Le dimanche 27 novembre, pour la fête de Sainte-Cécile, les musiciens se sont retrouvés à 11 heures à l'église pour la messe où ils ont interprété quelques morceaux choisis. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts et un vin d'honneur à la petite salle des fêtes de Ciron, la journée s'est poursuivie autour d'un repas pris en commun au restaurant les rives de la Creuse à Scoury.



# COMITE DES FÊTES DE CIRON

## Animations

Samedi 30 juillet 2022 :

Après une trop longue période d'absence, quel bonheur de dépoussiérer nos ramées, tables, chaises pour ENFIN reprogrammer notre traditionnelle fête champêtre.



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette très belle soirée. Merci aux artificiers JM JARION et son équipe pour ce très beau spectacle, merci à Quentin LAROCHE et son orchestre pour l'ambiance et merci à toutes les personnes qui sont venues manger, danser, contribuer à faire de cette soirée tant attendue un moment convivial et festif.

On recommence l'année prochaine

Samedi 28 octobre 2022 :

Participation à l'évènement « **OCTOBRE ROSE** », organisé par l'association « Ladies Fit 36 », avec l'installation des ramées et la confection d'assiette Anglaise pour redonner des forces à une soixantaine de marcheurs.

Le comité des fêtes était ravi de contribuer à cette très belle journée qui a rencontré un vif succès et qui a permis de reverser des dons à 2 associations investies dans l'action contre le cancer du sein.



*Samedi 26 novembre 2022 :*

Participation à la journée du Téléthon organisée par la commune et des associations qui proposent chaque année un après-midi récréatif (jeux de cartes, marche...) et diverses ventes (brioche, crêpes, créations des enfants de l'école...) afin de reverser les bénéfices au Téléthon.

### **Prévisions 2023**

En réflexion...

Le Comité des Fêtes a créé une page Facebook sur laquelle vous pouvez partager vos idées, vos envies d'animations.



Vous pouvez également venir nous rejoindre pour renforcer notre équipe avec grand plaisir.



\*\*\*\*\*

## **TENNIS et ESPACE MULTI SPORTS**

Le filet va être changé ainsi que la serrure.

Pour récupérer les nouvelles clés, merci de rapporter l'ancienne soit à la Boulangerie MOREAU ou au 12 route nationale à Ciron.

Les tarifs restent inchangés :

1 clé	pour l'année	35€	Pour 2 semaines	17€
	Pour 1 heure	7€		

Bon jeu à vous.

T Camus



L'association « Ladies Fit » anime une séance d'Elgo Power : un cours mêlant les basiques de **fitness** à la **danse**, tous les jeudis de 19h30 à 20h30. Nous avons une vingtaine d'adhérentes.

C'est dynamique, on travaille le renforcement musculaire et le cardio dans une ambiance festive et toujours dans la bienveillance. Nous proposons des cours à thème comme Halloween, le carnaval, soirée 90, Saint Valentin...



Soirée 90's



Stage Saint Valentin

Pendant les vacances scolaires, les cours fitness du jeudi sont remplacés par des cours d'« Elgo Show », il s'agit de l'apprentissage d'une chorégraphie de danse.

Ladies Fit continue son engagement pour les causes qui nous tiennent à cœur. Nous étions présentes au Téléthon le 26 novembre dernier, pour soutenir la municipalité dans cette action.

Nous avons également organisé une journée Octobre Rose, le 8 octobre. Nous remercions la municipalité, le comité des fêtes, les bénévoles et toutes les associations qui ont acceptées de nous suivre dans cette belle journée.

#### Au programme :

Une marche de 75 marcheurs avec assiettes à l'anglaise à l'arrivée, stands de peinture et scrapbooking. Des activités / stands ont été proposées tout au long de cette journée : Corine et Camille de Le Blanc, pour les cours de Pilate & Yoga, les diables qui ont fait souffrir nos participantes.





Stand photographies avec MG PHOTOGRAPHIE de Néons sur Creuse ;

Léa, Anaïs et Maelys d'Yz Beauté à Yzeures S/Creuse, pour leurs animations make-up et Michelle de Concept Coiffure, de Rosnay pour son atelier tresses, elles ont fait des merveilles.

Angélique Beaujean qui réalise des bijoux faits à la main, Quel talent !

L'association Espace Libellule qui a fait le déplacement de St Maur pour notre évènement.

Un cours d'Elgo Power qui a fait transpirer les participantes et les exposantes.



Merci à nos partenaires de près ou de loin qui ont fait des dons financiers ou de lots pour la tombola :

Les pâtes à tartiner Noiseraie Productions, L'Atelier en Brenne, O de Claise, Bulle d'O, Pulsat, Dans le décor, Epicerie Le Blanc, Le nny à trésors, Cinéma Studio République, Zoo de Beauval, Zoo de la haute touche, La Vallée des singes/Défi Planet, Yz' Beauté, Diminutif Coiffure et MG Photographie et merci à nos fournisseurs : La Boulangerie de Ciron (vos viennoiseries miam !!!), Intermarché Yzeures Sur Creuse.

NS Radio qui a fait le déplacement de Niherne pour couvrir notre évènement, Vous pouvez retrouver les podcasts de la journée sur leur site internet.

**Grâce à vous tous, nous avons pu récolter les bénéfices de 1158.73 € !!**

Merci Merci Merci à vous tous !

La somme a été reversée à la Ligue contre le Cancer et à l'association ASAVIE de la Roche Posay.

Renseignements : Virginie 06.62.49.25.10. <https://www.elgo-dance.com/>





# L'UNION SPORTIVE

Le 27 septembre, c'est avec tristesse que les membres du Club et les habitants de Ciron ont appris la disparition à 89ans de René Delaunay dit « Titi »  
Pendant des années, il a été un des piliers du club comme joueur d'abord puis président pendant 19 ans (1973-1992) et enfin comme trésorier jusqu'en 2002.  
Nous te remercions pour tout ce que tu as fait pour le club avec dévouement et rigueur.  
Nous renouvelons nos condoléances à Edith et toute sa famille.

Depuis le mois de septembre les footballeurs de Ciron ont repris la compétition en Quatrième Division Départementale.  
Ils ont participé à 9 rencontres du championnat, sont classés 5ème sur 12 de leur poule tout en sachant qu'il reste deux matchs aller à jouer en janvier (Lignac et Tilly). La trêve hivernale vient de débuter jusqu'au 15 janvier.

L'effectif de cette saison s'est étoffé grâce à de nombreux arrivants. Nous sommes heureux de les accueillir au sein du club.

Le loto du club est prévu le vendredi 24 Mars.

---

*2023 est une année importante pour le club U.S.CIRON,  
qui fête ses 100 ans d'existence.*

*Le SAMEDI 10 JUIN à la salle des fêtes de CIRON*

---

**L'US CIRON souhaite à tous de joyeuses fêtes et vous présente  
ses meilleurs vœux pour 2023**





## REPARLAB

**Prolongeons ensemble la durée de vie des objets**  
association loi 1901 à but non lucratif

L'association avait organisé un atelier de réparation le samedi 3 décembre à la salle des fêtes de Ciron. Nous remercions la municipalité pour nous avoir accueilli et pour nous avoir permis d'apporter notre aide aux habitants de Ciron et des environs. La plupart des objets apportés ont pu être réparés. De plus, les personnes sont reparties heureuses d'avoir partagé un moment avec nous. A cette occasion, un article est paru dans la nouvelle république.



Le RéparLab est une association entièrement gérée par une dizaine de bénévoles dont le but est de prolonger la durée de vie des objets dans un esprit d'économie circulaire, sociale et solidaire.

Nous encourageons une démarche éco-responsable. Face aux problèmes de déchet, de pollution et de raréfaction des matières premières, il devient essentiel de changer nos habitudes par nos gestes au quotidien. Aujourd'hui, le fait d'entretenir et de réparer nos objets a un sens.

Nous privilégions le partage et l'apprentissage des savoir-faire. Les réparateurs bénévoles aux compétences diverses vous accompagnent dans le diagnostic de panne et la réparation, quand cela est possible. Le but étant d'apprendre à faire par soi-même.

Les objets concernés sont variés comme le petit électroménager, four à micro-ondes compris, les outils de bricolage, les vélos, les appareils hifi et informatique... (sauf le gros électroménager, les instruments de musique...). La plupart d'entre eux sont réparables. Les autres sont démontés pour récupérer les pièces et les matériaux sont triés pour le recyclage.

Nous proposons régulièrement des ateliers de réparation dans les communes de Brenne pour aller à la rencontre des gens et promouvoir nos actions.

 [Reparlab.org](http://Reparlab.org)

 [Réparlab](#)

 [reparlab@mailo.com](mailto:reparlab@mailo.com)

Retrouvez les informations du RéparLab ainsi que les dates et lieux des ateliers sur facebook et sur le site internet.

Si vous avez des compétences ou de l'expérience et que vous avez envie de les partager, rejoignez notre équipe à tout moment.

**Adhérer pour soutenir l'association :**  
**12€ / an par personne ou 20€ / an par famille**



## Des nouvelles du Parc

Maison du Parc  
Le Bouchet  
36300 ROSNAY

Suivez l'actu du Parc sur [www.parc-naturel-brenne.fr](http://www.parc-naturel-brenne.fr)  
Recevez la newsletter tous les mois !

### Nouvelle organisation à la Maison du Parc...

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, la Boutique, l'espace restauration et l'accueil touristique de la Maison du Parc ont été réunis sous une même entité juridique : l'association de l'office de tourisme intercommunautaire Destination Brenne.

Créée en 1994, l'association La Boutique du Parc gère l'espace restauration et la vente de produits du terroir et d'artisanat, dans les locaux de la Maison du Parc. Longtemps gérés par Jacques Clément qui a inventé le concept de l'espace "Dégustation" avec ses célèbres frites de carpes, ses tartines et ses crêpes (n'oublions pas qu'il avait été pâtissier à Paris !), la gestion de l'association avait été reprise par Agnès Prud'homme et Catherine Mériot, après le départ à la retraite de Jacques.



### ... et nouvelle expo, Portraits de famille

Venez découvrir les portraits de famille, des aquarelles d'Aurore d'Estaing. Cet hiver, la Maison du Parc vous emmène en voyage, tout autour de la Terre, à la découverte d'oiseaux aux noms poétiques voire enchanteurs. Venez découvrir le Titipounamu, le Manakin à tête d'or, ou encore le Zostérops du Japon ! Face à la disparition des espèces, face à l'urgence, Aurore peint avec frénésie, peint, et repeint encore... Toute une galerie de portraits, en équilibre, comme sur un fil.

Exposition jusqu'au 5 mars 2023

Suivez Aurore sur Instagram : [@aurore\\_destaing](https://www.instagram.com/aurore_destaing)

Jean-Louis Camus a été élu à la présidence de Destination Brenne avec le projet de fusionner les 2 associations « La Boutique du Parc » et « Destination Brenne » pour améliorer la lisibilité des valeurs du Parc, renforcer le rôle d'accueil touristique de la Boutique et de l'espace restauration et mettre en réseau toutes les boutiques de l'office de tourisme Destination Brenne. Le Parc naturel régional de la Brenne, propriétaire des murs et du site, a soutenu cette initiative. Une convention organisera le fonctionnement entre le Parc et Destination Brenne. La Maison du Parc, siège administratif du Parc, propose également un accueil privilégié des porteurs de projet avec la Maison des entreprises gérée par Initiative Brenne. Le Parc poursuit son implication dans cette Maison qui fait sa fierté et celle du territoire. Il intervient dans la salle audiovisuelle, (profitez des bonus !) et dans l'espace d'exposition temporaire avec 3 propositions annuelles.

Pensez à la boutique pour vos cadeaux de Noël et profitez-en pour faire plaisir à vos papilles, avec la Tarti Brenne ? Pommes de terre, oignons, tome de chèvre, rillettes de porc accompagnés de salade verte à l'huile de noix ! Profitez-en, c'est la vedette de cet hiver...

### Maison du Parc

Réservation espace restauration : 02 54 28 53 02

Renseignements touristiques : 02 54 28 12 13

Entrée libre : 10h - 17h30



## Un réseau de guides nature dynamiques

19 guides nature du Parc naturel régional de la Brenne sont aujourd'hui titulaires du label Qualité Touristique « Qualinat ». Ce label de qualité, décerné par le ministère en charge du tourisme, reconnaît la qualité des prestations de médiation nature. 11 nouveaux guides, formés cet automne, seront candidats au label en 2023.

Le Parc de la Brenne est la principale destination de tourisme de nature de la Région Centre-Val de Loire et une des mieux organisée au niveau nationale. Elle attire, chaque année, de nombreux visiteurs qui souhaitent découvrir la richesse de sa biodiversité. La présence des Grues Cendrées, en ce moment, en est un exemple. La direction du tourisme de la Région Centre-Val de Loire accompagne depuis plus de 10 ans le Parc et les guides nature dans la qualification des prestations de médiation nature.

11 nouveaux guides (\*) souhaitent obtenir le label Qualité Touristique « Qualinat ». Ils se sont engagés dans une session de formation les 13 septembre, 4 et 5 octobre dernier. Cette formation, financée par la Région, a lieu tous les 5 ans et a pour objectif de donner les bases théoriques et pratiques des techniques de guidage d'une sortie nature. La formation a été animée par Blandine Damieux-Verdeau, guide conférencière, formatrice à AFRAT qui accompagne de Parc depuis le début de l'opération. Le 5 octobre, le soleil était au rendez-vous à Bellebouche. Chaque stagiaire avait préparé une animation et devait la présenter à ses collègues. Chacun s'est prêté à ce jeu de rôle peu simple et quelque peu stressant. En fin d'après-midi un débriefing a permis de clore ces 3 journées intenses.



Rendez-vous en 2023. Nos futurs guides Qualité Tourisme proposeront dans le recueil des Découvertes Accompagnées une ou plusieurs animations qui feront l'objet, au cours de l'année, d'un audit mystère qui validera officiellement l'obtention du label.

(\*) Robert Ansel (photographe naturaliste), Marion Baligand, Adrien Métivier et Clémence Roy (CPIE Brenne-Berry), Nicolas Blouin (Ail des ours), Nicolas Gauthier (Réserve naturelle de Chérine), Charles Guilloteau, Chantal Krolczak, Théo Matignon (PNR Brenne), Emilie Mitchell, Juliette Moulin (écomusée de la Brenne)



## Collecte et semis de graines locales : pour des arbres locaux adaptés

Le 2 novembre dernier, une journée de collecte de graines issues de haies champêtres a été organisée à Prissac, par l'association Indre Nature, avec l'accompagnement du Parc naturel régional de la Brenne. La journée a réuni des



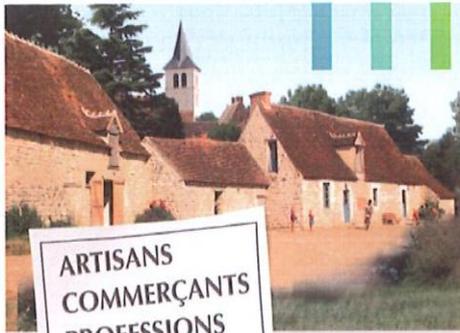
élus et des bénévoles d'Indre Nature, déjà mobilisés à la fin du mois d'octobre pour une première journée de reconnaissance des végétaux et de collecte de graines à Rivarennnes.

Suite à cette seconde collecte sur les chemins ruraux de Prissac, le groupe de bénévoles a pu semer les graines directement sur une parcelle, située sur le site du musée du machinisme agricole de Prissac.

Cette journée s'inscrit dans un projet expérimental plus global, autour du végétal local, dont l'objectif est la mise en place d'une pépinière de végétaux adaptés au changement climatique, issus d'arbres ou d'arbustes champêtres locaux.

Ce projet, porté par le Parc, est l'occasion d'imaginer la production de végétaux plus adaptés aux conditions climatiques actuelles et futures du territoire, qui permettront le renouvellement du bocage, notamment dans le Boischaud Sud, où les paysages sont fortement impactés par la sécheresse et les épisodes de chaleur.

Inédite sur notre territoire, cette expérience de plantation montrera ses premiers résultats dans quelques mois, au printemps prochain.



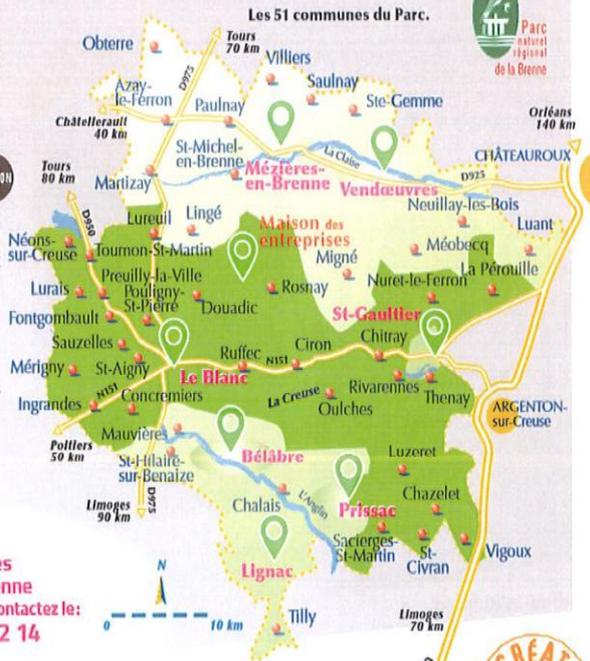
ARTISANS  
COMMERÇANTS  
PROFESSIONS  
LIBÉRALES  
AGRICULTEURS

# Réseau Initiative BRENNÉ

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

## Initiative Brenne :

- ✱ Vous apportez son expertise pour le montage de votre dossier.
- ✱ Vous aidez à financer votre projet (prêts d'honneur de 1500 € à 50000 €):
  - Création ou Reprise
  - Croissance (développement de l'activité)
  - Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
  - Innovation
- ✱ Vous facilitez l'obtention d'un prêt bancaire.
- ✱ Vous accompagnez pendant les premières années: suivi, parrainage et mise en réseau.



Édition 2023

Communauté de Communes  
Brenne - Val de Creuse



Permanences  
Initiative Brenne  
pour un RDV contactez le:  
02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne



**Alexandre et Bastien Morin**  
**ACTION NET**  
Entreprise de nettoyage industriel  
OULCHES

02 54 28 79 04  
www.morin-a@wanadoo.fr  
7j/7 et 24h/24



**Émeline Deligeon**  
**LE PETIT COLIS**  
Colis de surprises 100% français,  
à recevoir chaque mois &  
Boutique en ligne  
TOURNON-SAINT-MARTIN

06 22 05 14 28  
contact@lepetitcolis.fr  
www.lepetitcolis.fr  
lepetitcolisfrenchie  
Boutique en ligne ! 7j/7

Promouvoir le savoir-faire  
français et local à travers des  
colis éco-pensés



**Céline et Cyril Desmoulières**  
**BRIQUETERIE DU PIC**  
Fabrication briques, carreaux,  
parements en terre cuite  
décorés sur porcelaine et gravure  
sur verre  
RUFFEC

02 54 38 47 92  
desmoulieres.cyril@orange.fr  
www.briquesdupic.fr  
Brique terre du pic  
Lundi au Samedi 8h-12h et 14h-18h  
Cuisson au feu de bois recyclés.  
Démarche terre crue



**Antoine Boquet Mezzarobba**  
**LA CONSERVIERIE  
DES ORIGINES**  
Conservation en bocal (fruits,  
légumes, plats préparés)  
MÉRIGNY - LE BLANC

07 84 45 75 30  
contact@conservieriedesorigines.fr  
www.conservieriedesorigines.fr  
La Conservierie des Origines  
Lundi au Dimanche : 8h-20h  
uniquement par téléphone

Travaille avec produits et  
producteurs locaux. Pédagogie.  
Bocal consigné. Vise le zéro  
déchet et 100% local !



**Estelle Charre**  
**FLEUR DE COTON**  
Bijouterie horlogerie  
LE BLANC

02 54 38 30 27  
estellefleurdecoton@hotmail.com  
Fleur de coton le blanc  
Mardi - jeudi : 9h30-12h et 14h-18h.  
Mercredi : 10h-12h et 14h-19h.  
Vendredi : 9h30-12h et 14h-19h.  
Samedi : 9h-12h et 14h-18h



**Juliana Ferreira**  
Cabinet de Kinésithérapie  
LE BLANC

02 54 37 10 34  
MSP Le Blanc



**Alexandre Thine**  
Exploitation céréalière agricole  
SAINT-AIGNY

06 78 10 61 80  
thinealexandre@gmail.com

Formation continue pour  
réduire l'utilisation des phytos



**Charles-Henri Rousseau**  
LES AMANDIERS  
Débardage forestier  
LUREUIL

07 80 12 50 97  
rousseaucharles36@gmail.com

Privilège les fournisseurs  
locaux



**Christelle Delorme**  
L'ACCUEIL'ETTE EN BRENNÉ  
Maraichage : fraise, pomme de terre,  
tomates et hébergement insolite  
LA PEROUILLE

06 45 81 98 48  
christelle.fauduet@gmail.com  
L'Accueil'ette en Brenne  
7/7. Sur rendez vous.

Plantation de haies, 0 pesticides.  
Réserve d'eau pour l'irrigation



**Élodie et Yoann Gueugneau**  
Davy Monnier  
DOMAINE DE LA ROSELIÈRE  
Location de gîtes - Pêche carpes no kill  
ROSNAY

06 24 75 87 23  
domainelaroseliere@gmail.com  
www.domainelaroseliere.fr  
domainelaroseliere  
7/7

Promotion du Parc & du  
tourisme vert.

## Nos partenaires

Entreprises et organismes



**Cabinets comptables**  
FIDUCIAL, Le Blanc - CER France,  
Châteauroux, Le Blanc - DUO SOLUTIONS -  
COGEP, Argenton-sur-Creuse - ACERP,  
Le Blanc - Cabinet Fitéco, Le Blanc.

**Assurances**  
MMA, Saint-Gaultier, Argenton - ARÉAS,  
Azay-Le-Ferron, Tournon-St-Martin,  
Le Blanc - ALLIANZ, Le Blanc, St Gaultier -  
Thelem Martizay - GROUPAMA, Le Blanc.

**Banques**



## Contactez-nous !

**Initiative Brenne**  
**Maison des entreprises**  
Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 14  
contact@initiative-brenne.fr  
www.initiative-brenne.fr



LES COMMUNES DU PARC NATUREL  
RÉGIONAL DE LA BRENNÉ



**Délégation Départementale de l'Indre**  
**Département santé environnementale et déterminants de santé**



**Contrôle sanitaire des**  
**EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Affaire suivie par :

Guillaume GAUDINAT

02 38 77 33 90

ars-cvl-dd36-unite-sante-environnement@ars.sante.fr

Résultat à afficher en mairie

**Destinataires**

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP CIRON OULCHES

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE OULCHES

MONSIEUR LE DIRECTEUR - ARS DD 36

## SIAEP CIRON OULCHES

<b>Prélèvement</b>	<b>00086954</b>	<b>Commune</b>	<b>OULCHES</b>
<b>Installation</b>	UDI 000576 CIRON OULCHES	<b>Prélevé le :</b>	<b>vendredi 02 décembre 2022 à 10h</b>
<b>Point de surveillance</b>	S 000000740 BOURG	<b>par :</b>	ROU
<b>Localisation exacte</b>	cantine école cuisine	<b>Type visite :</b>	D1

**Mesures de terrain**

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	13,2 °C				25,00
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,27 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,34 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyses laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00102928

Référence laboratoire : LSE2212-22667

**CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES**

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Coloration	<5	mg(Pl)/L			15,00
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique NFU	0,41	NFU			2,00

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0	

**EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE**

pH	7,42	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

**MINERALISATION**

Conductivité à 25°C	481	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

**PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES**

Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	15	mg/L		50,00		

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00086954)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Châteauroux  
le 7 décembre 2022

P/ le Directeur Général de  
l'Agence Régionale de Santé  
Centre Val de Loire  
L'ingénieur du génie sanitaire  
Rodrigue LETORT

